

Annexe 1

Elections aux conseils de composantes

Calendrier électoral

Scrutin du mardi 29 mars à 9h au jeudi 31 mars 2022 à 16h

CALENDRIER-ELECTIONS MARS 2022

Etapes	Dates
Comité électoral consultatif	Mardi 25 janvier 2022
Affichage de l'arrêté du Président de l'Université Grenoble Alpes portant organisation des élections (environ un mois avant la date du scrutin)	Fin février 2022
Affichage des listes électorales (au moins 20 jours avant la date du scrutin - article D. 719-8 du code de l'éducation)	Au plus tard le mercredi 9 mars 2022
Date limite de dépôt des candidatures (15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin - article D. 719-24 du code de l'éducation)	Mercredi 16 mars 2022 à 12h
Comité électoral consultatif (si candidatures irrecevables)	Jeudi 17 mars 2022
Date limite des demandes d'inscription et/ou de rectification des listes électorales	Mercredi 23 mars 2022
Campagne électorale	A compter de la date de validation des candidatures jusqu'au jour du scrutin
Scrutin	Du mardi 29 mars à 9h au jeudi 31 mars 2022 à 16h
Proclamation des résultats (dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales - article D. 719-37 du code de l'éducation)	Au plus tard le dimanche 3 avril 2022
Terme du délai de recours devant la commission de contrôle des opérations électorales (au plus tard le 5e jour suivant la proclamation des résultats - article D. 719-39 du code de l'éducation)	